



INSTITUT SUPÉRIEUR D'AGRICULTURE RHÔNE-ALPES

LYON

**DONNÉES CERTIFIÉES PAR LA DIRECTION DE L'ÉCOLE
A LA DEMANDE DE LA CTI
CAMPAGNE 2019**

DONNÉES PUBLIÉES À LA DEMANDE DE LA COMMISSION DES TITRES D'INGÉNIEUR (CTI) EN CONFORMITÉ AVEC LES STANDARDS DE L'ESPACE EUROPÉEN D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (EEES)

Données certifiées par les Directions des écoles françaises et publiées à la demande de la Commission des titres d'ingénieur (CTI) en conformité avec les standards de l'espace européen d'enseignement supérieur (EEES).

La CTI et les écoles d'ingénieurs qu'elle évalue se conforment aux standards européens et les « Références et lignes directrices pour l'assurance qualité dans l'espace européen de l'enseignement supérieur » (ESG). Parmi ces standards, il y a l'exigence - pour les écoles et établissements - de rendre publiques des informations sincères sur leur offre de formation.

Dans cette perspective, il est demandé à chaque école d'ingénieurs de renseigner, une fois par an et pour la 7e année consécutive, les données de ce formulaire en vue de leur transmission à la CTI et de leur publication sur le site Internet de la CTI et de l'école.

Cette année, la date limite pour actualiser les informations est le 28/06/2019 (portail ouvert jusqu'à 23h59). Néanmoins, les écoles concernées par la campagne d'évaluation en cours doivent transmettre ces données le plus tôt possible.

En effet, si vous devez déposer cette année un dossier de demande d'accréditation auprès du Greffe de la CTI, nous vous demandons d'ajouter à votre dossier votre fiche de données au format PDF, ainsi que toutes celles des années précédentes, depuis la mise en place de la procédure.

Nous vous rappelons que ces données engagent la responsabilité du Directeur/de la Directrice et attirons votre attention sur l'importance de leur exactitude.

Rappels

L'aide méthodologique au remplissage à la saisie du formulaire est accessible uniquement en ligne dans l'espace directeur ou dans les extractions au format excel (attention, l'aide n'est pas visible dans les extractions PDF).

Dans l'ensemble de cette fiche, on ne traite que des apprenants inscrits en cycle ingénieur. Seules les cases faisant explicitement référence à d'autres diplômes dérogent à cette règle.

Ces données ayant aussi pour intérêt d'être consolidées afin d'obtenir des chiffres réels sur les ingénieurs et élèves ingénieurs des écoles d'ingénieur françaises, la saisie des données de l'item 1.17 et du chapitre II sont obligatoires à la validation du formulaire.

Nous attirons votre attention sur le bloc de saisie « particularités » en fin de formulaire, qui permet de mentionner des éléments caractéristiques n'ayant pu trouver leur place dans le corps du formulaire.

Les informations dont la CTI dispose d'ores et déjà sont pré-remplies. Les informations publiées au journal officiel ne sont pas modifiables (nom légal de l'école, intitulés des formations, durée et période de l'habilitation).

Pour nous signaler d'éventuelles erreurs (même en dehors de la période de saisie), et pour toute information complémentaire, merci de contacter le pôle Qualité à l'adresse suivante :

qualite@cti-commission.fr ou par téléphone au 0033 1 73 04 34 31)

ANNÉES DE RÉFÉRENCE UTILISÉES DANS CETTE FICHE

- Mesures sur les diplômés : promotion diplômée dans l'année universitaire **2017-2018**
- Mesures sur les « entrants » : rentrée de septembre de l'année universitaire **2018-2019**
- Mesures sur les inscrits : inscrits au titre de l'année universitaire **2018-2019**
- Mesures sur les données administratives (financières, personnels ...) : année civile **2018** ou année universitaire **2017-2018**

I. ÉCOLE QUI DÉLIVRE LE(S) DIPLÔME(S) D'INGÉNIEUR

I.1	Nom légal de l'école	Institut supérieur d'agriculture Rhône-Alpes					
I.2	Nom de marque						
I.3	Nom / Sigle / Appellation	ISARA					
I.4	Date de création de l'école actuelle	13/05/1968					
I.5	Nom(s) et date(s) de création(s) de(s) école(s) dont est issue l'école actuelle						
I.6	Statut juridique	Association - 1901					
I.7	Adresse du siège de l'établissement	23 rue Jean Baldassini					
I.8	Adresse du siège de l'établissement (suite)						
I.9	Code postal du siège de l'établissement	69007					
I.10	Nom du directeur / de la directrice	Monsieur Pascal DESAMAIS					
I.11	Ville du siège de l'établissement	LYON					
I.12	Numéro de téléphone pour obtenir des renseignements sur l'école	04 27 85 85 85					
I.13	Adresse de messagerie pour demander des renseignements sur l'école	contact@isara.fr					
I.14	Site internet de l'école	www.isara.fr					
I.15	Ministère(s) de tutelle(s)	Agriculture					
I.15.b	Communauté(s) d'appartenance (COMUEs ou autres types de regroupement)	COMUE Université de Lyon					
I.15.c	Réseau(x) d'appartenance de l'école	FESIC / France Agro 3 / CGE / IPL					
I.16	École publique ou privée	Privé					
I.17	Nombre total d'apprenants pour obtenir un diplôme de niveau bac+5 ou plus	Formation d'Ingénieur en			Autres formations d'établissement (Mastères spécialisés ...)		
		Formation initiale sous statut étudiant	Formation initiale sous statut d'apprenti	Formation continue		Masters	
		Hommes	282	46		1	13
		Femmes	514	74			28
	Total	796	120	1	41		
I.18	Nombre d'HDR parmi le corps enseignant (items 1.18 à 1.21)	7					

I.19 Nombre de titulaires d'un doctorat parmi le corps enseignant (items 1.18 à 1.21) **32**

I.20 Nombre total de personnels en situation de handicap (toutes catégories confondues) dans l'école. **5**

Si l'école n'a pas la personnalité morale : établissement qui a la personnalité morale

I.21 Nom Etablissement

I.22 Statut juridique

I.23 Adresse

I.24 Adresse (suite)

I.25 Code postal

II. INFORMATIONS DES FORMATIONS D'INGÉNIEUR ACCRÉDITÉES DE L'ÉCOLE

II.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES DES FORMATIONS

II.1.1	Intitulé exact du diplôme d'ingénieur	Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'agriculture Rhône-Alpes	
II.1.2	Domaine de rattachement du diplôme	Agricultural, Forest, Biosystems Engineering Bioengineering, Food and Biomedical Engineering	
II.1.3	Intitulé de ce diplôme en anglais	"Master of Science and engineering " delivered by Institut Supérieur d'Agriculture Rhône-Alpes	
II.1.4	Caractéristiques du diplôme d'ingénieur	Mot clé 1	Généraliste
		Mot clé 2	Agronomie
		Mot clé 3	Alimentation
		Mot clé 4	Environnement
		Mot clé 5	Développement territorial
		Mot clé 6	Développement durable
		Mot clé 7	Management
		Mot clé 8	Innovation
		Mot clé 9	
		Mot clé 10	
II.1.5	Objectif de la formation : lien vers la fiche RNCP de cette formation	www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=11532	
II.1.6	Habilitations ou labels de qualité obtenus et date de fin (autres qu'accréditation CTI, label Eur-Ace et labels Développement Durable)		
II.1.7	Voie et partenariat	Formation initiale sous statut d'étudiant	
II.1.8	Durée accréditation CTI	6 an(s) (Maximale)	
II.1.9	Dernière rentrée universitaire habilitée (concerne l'entrée d'élèves ingénieurs dans la formation)	2020	
II.1.10	Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation	23 rue Jean BALDASSINI 69000 LYON	
II.1.11.a	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	Nom du(des) test(s)	TOEFL - TOEIC
		Niveau requis	Niveau B2 (TOEFL/85 ou TOEIC/785)

II.1.11.b Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère **100**

II.1.12 Pourcentage d'étudiants effectuant une césure, quelle qu'en soit la durée **0,9**

		Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
II.1.13.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise	Heures encadrées par élève	1021	704	70	58
		Crédits ECTS attribués	80	44	6	4

II.1.13.b	Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro)	Nombre de semaines (35h00) par élève	45
		Crédits ECTS attribués	46

II.1.14.a Montant annuel obligatoire à l'obtention du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros) **5938**

II.1.14.b Montant annuel non obligatoire à l'obtention du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)

II.1.15 Formation labellisée EUR-ACE® **Oui**

II.1.16 Innovation pédagogique dans la formation	<p>Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)</p> <p>Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)</p>	<p>Mise en place par et pour les enseignants, accompagnés d'un groupe de travail dénommé « chantier pédagogies » dans le cadre de la démarche agile mise en place par l'école.</p> <p>Le premier service est de proposer aux élèves des modules d'autoformation. Ce service s'est ainsi traduit notamment par la production d'un MOOC en agro écologie qui est disponible depuis 2018 pour tous les élèves et utilisé dans le cadre d'interventions en 4e et 5e années. Production de modules d'auto entraînement adaptés aux travaux pratiques de biologies cellulaire. Production de tests de positionnement à destination des nouveaux entrants afin de mieux gérer l'hétérogénéité en début de 1er cycle. Le second service est de proposer des modes d'évaluation numérique. Ce service peut ainsi prendre la forme de contrôles de connaissances ou d'évaluations certificatives. Cette modalité, en plus de faire utiliser l'outil numérique aux élèves, permet de raccourcir les temps de correction et donc de proposer un feedback plus rapide.</p>
II.1.17 Voie et partenariat	Formation initiale sous statut d'apprenti (partenariat Site de Lyon)	
II.1.18 Durée accréditation CTI	3 an(s)	
II.1.19 Dernière rentrée universitaire habilitée (concerne l'entrée d'élèves ingénieurs dans la formation)	2019	
II.1.20 Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation	23 rue Jean BALDASSINI 69000 LYON	
II.1.21.a Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	Nom du(des) test(s)	TOEIC
	Niveau requis	Niveau B2 (785)
II.1.21.b Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère	100	
II.1.22 Pourcentage d'étudiants effectuant une césure, quelle qu'en soit la durée		

		Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
II.1. 23.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise	Heures encadrées par élève	1012	653	85,5	49
		Crédits ECTS attribués	56	36	8	4
II.1. 23.b	Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro)	Nombre de semaines (35h00) par élève			105	
		Crédits ECTS attribués			76	
II.1. 24.a	Montant annuel obligatoire à l'obtention du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)					
II.1. 24.b	Montant annuel non obligatoire à l'obtention du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)					
II.1.25	Formation labellisée EUR-ACE®	Oui				

II.1.26 Innovation pédagogique dans la formation	<p>Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)</p> <p>Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)</p>	<p>Mise en place par et pour les enseignants, accompagnés d'un groupe de travail dénommé « chantier pédagogies » dans le cadre de la démarche agile mise en place par l'école.</p> <p>Le premier service est de proposer aux élèves des modules d'autoformation. Ce service s'est ainsi traduit notamment par la production d'un MOOC en agro écologie qui est disponible depuis 2018 pour tous les élèves et utilisé dans le cadre d'interventions en 4e et 5e années. Production de modules d'auto entraînement adaptés aux travaux pratiques de biologies cellulaire. Production de tests de positionnement à destination des nouveaux entrants afin de mieux gérer l'hétérogénéité en début de 1er cycle. Le second service est de proposer des modes d'évaluation numérique. Ce service peut ainsi prendre la forme de contrôles de connaissances ou d'évaluations certificatives. Cette modalité, en plus de faire utiliser l'outil numérique aux élèves, permet de raccourcir les temps de correction et donc de proposer un feedback plus rapide.</p>
II.1.27 Voie et partenariat	Formation initiale sous statut d'apprenti (partenariat Site d'Avignon)	
II.1.28 Durée accréditation CTI	3 an(s) (Restreinte)	
II.1.29 Dernière rentrée universitaire habilitée (concerne l'entrée d'élèves ingénieurs dans la formation)	2019	
II.1.30 Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation	105 rue Pierre Bayle 84000 AVIGNON	
II.1.31.a Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	Nom du(des) test(s)	TOEIC
	Niveau requis	Niveau B2 (785)
II.1.31.b Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère	100	
II.1.32 Pourcentage d'étudiants effectuant une césure, quelle qu'en soit la durée		

		Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
II.1. 33.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise	Heures encadrées par élève	1012	653	85,5	49
		Crédits ECTS attribués	56	36	8	4
II.1. 33.b	Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro)	Nombre de semaines (35h00) par élève			105	
		Crédits ECTS attribués			76	
II.1. 34.a	Montant annuel obligatoire à l'obtention du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)					
II.1. 34.b	Montant annuel non obligatoire à l'obtention du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)					
II.1.35	Formation labellisée EUR-ACE®	Oui				

II.1.36 Innovation pédagogique dans la formation	<p>Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)</p> <p>Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)</p>	<p>Mise en place par et pour les enseignants, accompagnés d'un groupe de travail dénommé « chantier pédagogies » dans le cadre de la démarche agile mise en place par l'école.</p> <p>Le premier service est de proposer aux élèves des modules d'autoformation. Ce service s'est ainsi traduit notamment par la production d'un MOOC en agro écologie qui est disponible depuis 2018 pour tous les élèves et utilisé dans le cadre d'interventions en 4e et 5e années. Production de modules d'auto entraînement adaptés aux travaux pratiques de biologies cellulaire. Production de tests de positionnement à destination des nouveaux entrants afin de mieux gérer l'hétérogénéité en début de 1er cycle. Le second service est de proposer des modes d'évaluation numérique. Ce service peut ainsi prendre la forme de contrôles de connaissances ou d'évaluations certificatives. Cette modalité, en plus de faire utiliser l'outil numérique aux élèves, permet de raccourcir les temps de correction et donc de proposer un feedback plus rapide.</p>
II.1.37 Voie et partenariat	Formation continue	
II.1.38 Durée accréditation CTI	6 an(s) (Maximale)	
II.1.39 Dernière rentrée universitaire habilitée (concerne l'entrée d'élèves ingénieurs dans la formation)	2020	
II.1.40 Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation	23 rue Jean BALDASSINI 69000 LYON	
II.1.41.a Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	Nom du(des) test(s)	TOEIC
	Niveau requis	Niveau B2 (785)
II.1.41.b Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère	100	
II.1.42 Pourcentage d'étudiants effectuant une césure, quelle qu'en soit la durée		

		Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
II.1. 43.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise	Heures encadrées par élève 613	460	20	20	
		Crédits ECTS attribués 49	29	2	2	
II.1. 43.b	Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro)	Nombre de semaines (35h00) par élève			34	
		Crédits ECTS attribués			38	
II.1. 44.a	Montant annuel obligatoire à l'obtention du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)					
II.1. 44.b	Montant annuel non obligatoire à l'obtention du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)					
II.1.45	Formation labellisée EUR-ACE®	Oui				

Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)

Mise en place par et pour les enseignants, accompagnés d'un groupe de travail dénommé « chantier pédagogies » dans le cadre de la démarche agile mise en place par l'école.

II.1.46 Innovation pédagogique dans la formation

Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)

Le premier service est de proposer aux élèves des modules d'autoformation. Ce service s'est ainsi traduit notamment par la production d'un MOOC en agro écologie qui est disponible depuis 2018 pour tous les élèves et utilisé dans le cadre d'interventions en 4e et 5e années. Production de modules d'auto entraînement adaptés aux travaux pratiques de biologies cellulaire. Production de tests de positionnement à destination des nouveaux entrants afin de mieux gérer l'hétérogénéité en début de 1er cycle. Le second service est de proposer des modes d'évaluation numérique. Ce service peut ainsi prendre la forme de contrôles de connaissances ou d'évaluations certificatives. Cette modalité, en plus de faire utiliser l'outil numérique aux élèves, permet de raccourcir les temps de correction et donc de proposer un feedback plus rapide.

II.2. NOMBRE DE DIPLÔMES D'INGÉNIEUR DÉLIVRÉS

Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'agriculture Rhône-Alpes - Formation initiale sous statut d'étudiant		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes			
		hommes	femmes	total	
II.2.1	Statut étudiant	(hors année de spécialisation) (1)	57	103	160
		(en année de spécialisation) (1)			
		Dont contrat de professionnalisation (2)	6	13	19
		VAE (3)	1		1
		Total	58	103	161
		Dont étrangers (4)			

Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'agriculture Rhône-Alpes - Formation continue		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes			
		hommes	femmes	total	
II.2.2	Stagiaire formation continue	(hors année de spécialisation) (1)			
		(en année de spécialisation) (1)			
		VAE (3)	1		1
		Total	1		1
		Dont étrangers (4)			

Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'agriculture Rhône-Alpes - Formation initiale sous statut d'apprenti Partenariat Site de Lyon		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes			
		hommes	femmes	total	
II.2.3	Statut apprenti	(hors année de spécialisation) (1)	9	19	28
		(en année de spécialisation) (1)			
		VAE (3)			
		Total	9	19	28
		Dont étrangers (4)			

Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'agriculture Rhône-Alpes - Formation initiale sous statut d'apprenti Partenariat Site d'Avignon		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes		
		hommes	femmes	total

	(hors année de spécialisation) (1)
Statut apprenti	(en année de spécialisation) (1)
II.2.4	VAE (3)
	Total
	Dont étrangers (4)

(1) Le diplôme d'ingénieur de spécialisation est obtenu à l'issue d'une formation post-diplôme d'ingénieur, positionnée à Bac+6 ou plus.

(2) Il s'agit des diplômés ayant commencé leur cursus sous statut d'étudiant et l'ayant achevé sous contrat de professionnalisation. Ils sont compris dans le total "étudiant".

(3) Validation des Acquis de l'Expérience.

(4) La notion d'étranger est celle liée à la nationalité (passeport). Les étrangers sont à inscrire dans la voie qui leur a permis d'obtenir le diplôme et dans cette colonne.

II.2.5 Le cas échéant, nombre d'IDPE

III. ENVIRONNEMENT RECHERCHE DE LA FORMATION

III.1	Nombre total d'enseignants chercheurs et de chercheurs dépendant de l'école et ayant une activité significative de recherche dans une unité de recherche interne ou externe à l'école	26	
III.2	Nombre de doctorants encadrés par les chercheurs ou enseignants chercheurs de l'école	8	
III.3	Nombre de doctorants en cotutelle avec un établissement étranger	1	
III.4	Nombre de thèses de doctorat effectuées sous la responsabilité d'un personnel de l'école soutenues lors de la dernière année civile	4	
III.5	Nombre d'unités de recherche évaluées par le Hcéres dans lesquels les personnels enseignant chercheur ou chercheur de l'école sont inscrits	3	
III.6	Liens vers les rapports d'évaluation du Hcéres de ces unités de recherche		http://www.hceres.fr/content/download/24161/374405/file/A2016-EV-0691774D-S2PUR160010280-010102-RF.pdf http://www.hceres.fr/content/download/25392/394749/file/A2016-EV-0691775E-S2PUR160010838-RF.pdf http://www.hceres.fr/content/download/25289/393370/file/A2016-EV-0692353H-S2PUR160010746-RF.pdf

IV. DONNÉES CONCERNANT LE RECRUTEMENT EN FORMATION D'INGÉNIEUR [DERNIÈRE PROMOTION RECRUTÉE], TOUTES SPÉCIALITÉS ET VOIES CONFONDUES

Origines des élèves (toutes écoles)

L'origine académique identifie la formation dans laquelle les élèves étaient inscrits l'année qui a précédé leur recrutement.
 Les intitulés bac à BTS identifient les élèves qui étaient dans une structure de formation française (y compris les lycées français à l'étranger). Les élèves qui étaient inscrits dans une structure de formation étrangère sont à inscrire dans la colonne "Étrangers" adéquate. Ne comptabiliser que les élèves qui ont été formellement sélectionnés par l'école pour obtenir un de ses diplômes d'ingénieurs et non ceux qui sont inscrits dans un autre établissement « préparatoire » type CPGE ou licence renforcée.
 La colonne "redoublants" est destinée à indiquer le nombre de redoublants parmi l'effectif de 1^{re} année et le nombre d'élèves admis sur titres l'année précédente et redoublants.

IV.1	Origine académique de tous les intégrés	Structure de formation étrangère										
		Bac	CPGE (y compris ATS)	IUT	BTS	L1, L2 ou L3	M1	Redoublants	Structure de formation étrangère			total
									niveau bac	Classe préparatoire (type CPGE)	niveau bac+2	
	Hommes	57	5	8	7	13	3	3	1		1	98
	Femmes	93	9	13	7	21	10	4	1		1	160
	Total	150	14	21	14	34	13	7	2		2	258

La nationalité identifie l'élève au sens de son passeport et non au sens du pays dans lequel il a fait ses études. Les binationaux sont considérés comme français.

IV.2	Nationalité	Française	Pays européen (hors France)	USA Canada	Pays d'Amérique centrale et du sud	Pays d'Asie y compris Moyen Orient	Pays d'Afrique	Océanie	total
	Hommes						2		2
	Femmes						3		3
	Total						5		5

Pour le recrutement au niveau bac (Ecoles proposant un cursus en 5 ans uniquement)

IV.3.a	Mentions de baccalauréat	Hommes	Femmes	Total	TB	B	AB	Passable ou sans mention
					15	27	16	2
					29	31	35	2
	Total	44	58	51	4			

Recrutement sur concours (structures de formation françaises et étrangères)

Nom du concours ou du dispositif	Nombre de places offertes	Nombre d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif
----------------------------------	---------------------------	---

IV.3.b

Total d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif		
---	--	--

IV.4

Pour les écoles proposant un cursus en 5 ans uniquement : nombre d'intégrés en première année du cycle complet ayant déjà suivi une (ou plusieurs) année(s) de classe préparatoire

Hommes	4
Femmes	2
Total	6

Recrutement au niveau bac + 2 (toutes écoles)**Recrutement sur concours CPGE (structures de formation françaises et étrangères)**

Nom du concours ou du dispositif	Nombre de places offertes	Nombre d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif
----------------------------------	---------------------------	---

IV.5

Total d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif		
---	--	--

Autres recrutements

Nom	Nombre de candidats	Nombre d'entrés
DUT	123	20
BTS	53	11
L2	25	11
L3	43	6
M1		
Cursus Etrangers	14	1
Post BTS, DUT ou Licence Pro	32	10
CPGE	33	4
Autres	5	

IV.6

Observatoire des flux (dernière année universitaire)

IV.7.a	Recrutement bac : à l'issue de la première année dans l'école	% d'entrés en deuxième année	% de redoublants	% de démissions, réorientés et d'exclus
		90	2	8
IV.7.b	Recrutement bac : à l'issue de la deuxième année dans l'école, et sur l'ensemble du cycle ingénieur (Bac+3 à 5)		% de redoublants	% de démissions, réorientés et d'exclus
				5,6
IV.8.a	Recrutement bac+2 : à l'issue de la première année dans l'école	% d'entrés en deuxième année du cycle ingénieur	% de redoublants	% de démissions, réorientés et d'exclus
		98		2
IV.8.b	Recrutement bac+2 : à l'issue de la deuxième année dans l'école, sur le reste du cycle ingénieur		% de redoublants	% de démissions, réorientés et d'exclus
IV.9	Durée moyenne pour obtenir son diplôme d'ingénieur pour les élèves recrutés au bac (ne concerne que les écoles qui recrutent au bac)			5,1
IV.10	Durée moyenne pour obtenir son diplôme d'ingénieur pour les élèves recrutés à bac+2			3,1
IV.11	Nombre d'apprenants ayant effectué l'intégralité du cursus et n'ayant pas obtenu leur diplôme 3 ans après leur sortie			1

Le calcul de la durée moyenne pour obtenir son diplôme s'effectue sur la dernière promotion diplômée. Au niveau bac, si 80% des diplômés ont été recrutés il y a 5 ans, 15%, il y a 6 ans et 5% il y a 7 ans (deux redoublements ou un redoublement et une année de césure), la durée moyenne des études est de $0,8*5+0,15*6+0,05*7$ soit 5,25 ans.

V. OUVERTURE SOCIALE

Certaines données concernant la diversité se trouvent dans les tableaux précédents.

Boursiers

V.1 Nombre d'élèves ingénieurs nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse nationale française sur critères sociaux quel qu'en soit le taux **35**

V.2 Nombre total d'élèves ingénieurs nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse (hors bourse nationale française sur critères sociaux) **32**

Handicap (pour les écoles en 5 ans, on parle uniquement du cycle ingénieur)

	Hommes	Femmes	Total
V.3 Nombre total d'élèves en situation de handicap en formation ingénieur dans l'école	17	19	36

Soutien aux élèves

V.4 Existe-t-il un accompagnement spécifique pour aider des élèves en difficulté	Soutien dans la formation		Soutien psychologique
	Oui		Oui

Place des valeurs sociales dans la formation

	Dans un module obligatoire			Dans un module optionnel		
	Oui / Non	Nombre d'heures dédiées	Budget alloué (en euros)	Oui / Non	Nombre d'heures dédiées	Budget alloué (en euros)
V.5 Enseignement ou projet encadré lié à l'éthique	Oui	89,5	3439	Oui	134	2326
V.6 Enseignement ou projet encadré "santé et sécurité au travail"	Oui	5	375	Oui	114	2119

V.7	Enseignement ou projet encadré "développement durable"	Oui	181,5	14605	Oui	1608	62880
-----	--	-----	-------	-------	-----	------	-------

V.8	Si l'école est labellisée dans le secteur du Développement Durable (Label DD&RS, Eco-campus ...), indiquer l'intitulé de ce label :	Label DD&RS (Développement Durable et Responsabilité Sociétale)					
-----	---	--	--	--	--	--	--

V.9	Nombre total de sportifs de haut niveau ayant un emploi du temps aménagé (le cas échéant)						
-----	---	--	--	--	--	--	--

VI. INNOVATION - VALORISATION

VI.1.a Il existe un enseignement spécifique pour tous les élèves sur la création d'activité et le management de l'innovation dans l'école **Oui**

VI.1.b Il existe un enseignement spécifique pour tous les élèves sur la création d'activité et le management de l'innovation en partenariat avec l'école **Oui**

VI.2.a Il existe un incubateur dans l'école **Oui**

VI.2.b Il existe un incubateur en partenariat avec l'école **Oui**

VI.3 Nombre d'ingénieurs issus de l'école soutenus dans la création d'entreprise par un incubateur ces 5 dernières années **12**

VI.4 L'école est en lien avec un PEPITE **Oui**

VI.5 Nombre d'étudiants bénéficiaires du statut d'étudiant – entrepreneur **6**

VII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

VII.1 Nombre de représentants sociaux - professionnels délibératifs au conseil d'administration de l'école / nombre total de membres délibératifs au conseil **13 / 23**

VII.2 Nombre d'heures payées par l'école (toutes spécialités confondues), sur les 3 dernières années de la formation, assurées par les professionnels de l'entreprise (hors recherche) **6541,36**

VII.3 Temps moyen en heures passées par un élève Ingénieur dans des projets posés par des entreprises **510,5**

VII.4 Nombre de semaines de stages obligatoires **en entreprise** **45**

VII.5 Budget de la formation continue intra et inter entreprises (euros) **180725**

VIII. L'INTERNATIONALISATION DES FORMATIONS D'INGÉNIEUR

Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'agriculture Rhône-Alpes : Formation initiale sous statut d'étudiant

Diplômés de dernière promotion ayant effectué un parcours à l'étranger en échange académique

Durée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.1 Hommes			31	
Femmes			54	
Total			85	

Diplômés de dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs parcours à l'étranger en stage

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
Hommes	38	3	4
Femmes	59	9	9
Total	97	12	13

Élèves étrangers en échange académique

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.2 Hommes	10	5	
Femmes	26	14	7
Total	36	19	7

Doubles diplômés ingénieurs sortants

Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés sortants

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.3.a Afrique			
VIII.4.a Amérique du Nord			
VIII.5.a Amérique centrale et du sud			
VIII.6.a Asie			
VIII.7.a Europe (hors France)	1	1	2

VIII.8.a Océanie

Doubles diplômés ingénieurs entrants

Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés entrants

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.3.b Afrique			
VIII.4.b Amérique du Nord			
VIII.5.b Amérique centrale et du sud			
VIII.6.b Asie			
VIII.7.b Europe (hors France)			
VIII.8.b Océanie			

Enseignement ou projet encadré lié au contexte multiculturel dans la formation

VIII.9	Dans un module obligatoire		Dans un module optionnel	
	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées
	Oui	141	Oui	143

Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'agriculture Rhône-Alpes : Formation continue**Diplômés de dernière promotion ayant effectué un parcours à l'étranger en échange académique**

VIII.10	Durée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
		Hommes			
	Femmes				
	Total				

Diplômés de dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs parcours à l'étranger en stage

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
Hommes			
Femmes			

Total

Élèves étrangers en échange académique

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.11 Hommes			
Femmes			
Total			

Doubles diplômés ingénieurs sortants

Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés sortants

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.12.a Afrique			
VIII.13.a Amérique du Nord			
VIII.14.a Amérique centrale et du sud			
VIII.15.a Asie			
VIII.16.a Europe (hors France)			
VIII.17.a Océanie			

Doubles diplômés ingénieurs entrants

Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés entrants

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.12.b Afrique			
VIII.13.b Amérique du Nord			
VIII.14.b Amérique centrale et du sud			
VIII.15.b Asie			
VIII.16.b Europe (hors France)			
VIII.17.b Océanie			

Enseignement ou projet encadré lié au contexte multiculturel dans la formation

Dans un module obligatoire		Dans un module optionnel		
VIII.18	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées
	Non		Non	

Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'agriculture Rhône-Alpes : Formation initiale sous statut d'apprenti

Partenariat Site de Lyon

Diplômés de dernière promotion ayant effectué un parcours à l'étranger en échange académique

Durée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.19	Hommes		1	
	Femmes		3	
	Total		4	

Diplômés de dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs parcours à l'étranger en stage

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
Hommes	8		
Femmes	15		
Total	23		

Élèves étrangers en échange académique

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.20	Hommes		
	Femmes		
	Total		

Doubles diplômés ingénieurs sortants

Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés sortants

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.21.a	Afrique		

VIII.22.aAmérique du Nord

VIII.23.aAmérique centrale et du sud

VIII.24.aAsie

VIII.25.aEurope (hors France)

VIII.26.aOcéanie

Doubles diplômés ingénieurs entrants

Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés entrants

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.21.bAfrique			
VIII.22.bAmérique du Nord			
VIII.23.bAmérique centrale et du sud			
VIII.24.bAsie			
VIII.25.bEurope (hors France)			
VIII.26.bOcéanie			

Enseignement ou projet encadré lié au contexte multiculturel dans la formation

VIII.27	Dans un module obligatoire		Dans un module optionnel	
	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées
	Oui	120	Oui	120

Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'agriculture Rhône-Alpes : Formation initiale sous statut d'apprenti**Partenariat Site d'Avignon****Diplômés de dernière promotion ayant effectué un parcours à l'étranger en échange académique**

Durée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.28 Hommes				
Femmes				
Total				

Diplômés de dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs parcours à l'étranger en stage

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
Hommes			
Femmes			
Total			

Élèves étrangers en échange académique

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.29 Hommes			
Femmes			
Total			

Doubles diplômés ingénieurs sortants

Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés sortants

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.30.a Afrique			
VIII.31.a Amérique du Nord			
VIII.32.a Amérique centrale et du sud			
VIII.33.a Asie			
VIII.34.a Europe (hors France)			
VIII.35.a Océanie			

Doubles diplômés ingénieurs entrants

Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés entrants

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.30.b Afrique			
VIII.31.b Amérique du Nord			
VIII.32.b Amérique centrale et du sud			
VIII.33.b Asie			

VIII.34.bEurope (hors France)

VIII.35.bOcéanie

Enseignement ou projet encadré lié au contexte multiculturel dans la formation

Dans un module obligatoire

Dans un module optionnel

VIII.36	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées
	Oui	120	Oui	120

VIII.37 Si l'école a obtenu le label Qualité FLE, l'indiquer ici **Non**

IX. L'EMPLOI

Les thèses sont des emplois en CDD. Il convient donc de comptabiliser tous les thésards parmi les diplômés ayant trouvé un emploi.

Il faut également comptabiliser les VIE.

Le salaire demandé est le salaire médian : salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée. Les informations demandées sur les nombres de diplômés sont des nombres absolus. Ils pourront être transformés en pourcentages pour la communication externe.

Rappel : il est ici question de la promotion diplômée dans l'année universitaire 2017-2018

Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'agriculture Rhône-Alpes : Formation initiale sous statut d'étudiant

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

		Nombre			Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.1	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	98			127
IX.2	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	84			93
IX.3	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	51			84
IX.4	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)	10			99
IX.5	Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) en France			74	
			Homme		Femme
		Avec prime	32000	30700	
		Sans prime			
IX.6	Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) à l'étranger			4	
			Homme		Femme
		Avec prime	42900	52700	
		Sans prime			
IX.7	Nombre de diplômés qui font une thèse				127
IX.8	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)				
IX.9	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	11			127

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

	Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.10 Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	110	118
IX.11 Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	73	107
IX.12 Nombre de diplômés en CDI	59	93
IX.13 Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	97	106
IX.14 Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	9	106
IX.15 Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)	28600	108
IX.16 Nombre de diplômés qui font une thèse	3	118
IX.17 Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)	23460	3
IX.18 Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	1	118

Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'agriculture Rhône-Alpes : Formation continue**Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme**

	Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête	
		Homme	Femme
IX.19 Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)			
IX.20 Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois			
IX.21 Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)			
IX.22 Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)			
IX.23 Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) en France	Avec prime		
	Sans prime		

		Homme	Femme
IX.24	Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) à l'étranger	Avec prime	
		Sans prime	
IX.25	Nombre de diplômés qui font une thèse		
IX.26	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)		
IX.27	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)		

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.28	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)		
IX.29	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois		
IX.30	Nombre de diplômés en CDI		
IX.31	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France		
IX.32	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger		
IX.33	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)		
IX.34	Nombre de diplômés qui font une thèse		
IX.35	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)		
IX.36	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)		

Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'agriculture Rhône-Alpes : Formation initiale sous statut d'apprenti

Partenariat Site de Lyon

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête

IX.37	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	21	26
IX.38	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	16	17
IX.39	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	11	21
IX.40	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)		21

		Homme	Femme		
IX.41	Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) en France	Avec prime	35800	34000	18
		Sans prime			

		Homme	Femme
IX.42	Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) à l'étranger	Avec prime	
		Sans prime	

IX.43	Nombre de diplômés qui font une thèse		26
IX.44	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)		
IX.45	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	1	26

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.46	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	17	17
IX.47	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	14	16
IX.48	Nombre de diplômés en CDI	8	13
IX.49	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	15	16
IX.50	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	1	16
IX.51	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)	33500	12

IX.52	Nombre de diplômés qui font une thèse	1	17
IX.53	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)	24461	1
IX.54	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)		17

Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'agriculture Rhône-Alpes : Formation initiale sous statut d'apprenti

Partenariat Site d'Avignon

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

	Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête	
IX.55	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)		
IX.56	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois		
IX.57	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)		
IX.58	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)		
		Homme	Femme
IX.59	Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) en France	Avec prime	
		Sans prime	
		Homme	Femme
IX.60	Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) à l'étranger	Avec prime	
		Sans prime	
IX.61	Nombre de diplômés qui font une thèse		
IX.62	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)		
IX.63	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)		

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

	Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.64	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	
IX.65	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	
IX.66	Nombre de diplômés en CDI	
IX.67	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	
IX.68	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	
IX.69	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)	
IX.70	Nombre de diplômés qui font une thèse	
IX.71	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)	
IX.72	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	

X. VIE DE L'ÉTUDIANT - NOTORIÉTÉ

X.1	Nombre de lits en résidence universitaire à la disposition de l'école	187
X.2	Accès à un restaurant universitaire sur le site de l'école	Non
X.3	Desserte du site de l'école par transport en commun	Oui
X.4	Nombre d'élèves inscrits aux associations et clubs des élèves	780
X.5	Valorisation de l'engagement des élèves	Oui
X.6	CA annuel de la junior entreprise	10500
X.7	Nombre de distinctions individuelles et/ou collectives obtenues par les élèves et les personnels depuis 2 ans (niveau international ou national)	7
X.8	Nombre d'élus étudiants en conseil avec voix délibérative	1
X.9	Présence d'un Vice-président Etudiant ou Directeur Adjoint Étudiant	Non
X.10	Nombre de sièges de titulaires attribués à des élèves ingénieurs présents dans le conseil de l'école	1

XI. SYSTÈME DE PILOTAGE QUALITÉ [DÉMARCHES QSE ET D'AMÉLIORATION CONTINUE]

XI.1	Champ d'expression libre sur le système qualité interne de l'école et les bonnes pratiques qu'elle souhaite relayer (10 lignes max.)	Le SMQ intégré QSE-DD&RS repose sur dix-sept processus distincts. Ils décrivent le fonctionnement sous les différents volets d'Activités: stratégiques, opérationnels et supports. Trois processus clés transversaux s'appliquent à tous, dont le processus Conduite de projet , maille élémentaire du fonctionnement de l'établissement. L'organisation apprenante et responsabilisante permet l'implication de chacun. Les conditions de la démarche d'amélioration continue sont réunies et confèrent à chaque processus l'autonomie pour conduire son plan d'actions propre. Le pilotage s'appuie sur des animateurs ou référents qualité au cœur de chaque processus. Avec le responsable QSE-DD&RS, ils animent la démarche globale et assurent le lien avec la Direction au niveau de la Revue de Direction.
XI.2	Des labels et/ou certifications ont-ils été obtenus au niveau de l'école / établissement ?	Label DD&RS obtenu en décembre 2017

Particularités

X.7 / Distinctions individuelles et/ou collectives, dont :

- Ecotrophéa, Concours national étudiants d'eco-innovation alimentaire, Prix argent de la finale nationale et le Prix Marketing Communication Sopexa : projet « Inflore & Sens » (devenu 3Sens), un stick aux plantes et huiles essentielles, gourmand et nomade, pour boissons chaudes ou froides ! (juin 2018)
- Bourse FrenchTech et Inovizi pour le projet 3Sens rentré dans l'incubateur FOODTECH (2019)
- Challenge Auchan qui consiste à construire et proposer des stratégies de développement pour un magasin partenaire en local, puis, si lauréat du régional, concourir au national avec un autre sujet : Retail France, 1re place en finale régionale en avril 2018 et 1re place en finale nationale en mai 2019
- Prix individuel de l'association des Amis de l'Université de Lyon en 2019 .

Je suis informé que les données certifiées vont être publiées par la CTI. Les items I.18 à I.21 et I.24 et I.26 seront masqués dans l'affichage public et accessibles uniquement à la CTI.

Je soussigné, **Pascal DESAMAIS**, directeur / directrice de l'école **ISARA**, certifie que les données ci-dessus sont sincères.
Fait à **Lyon**, le **28 juin 2019**.